

Horizons

<http://www2.horizons-dz.com/?La-garantie-a-depasse-45-milliards>

Journée d'information sur le financement des crédits : La garantie a dépassé 45 milliards de dinars

Publié le 25 mai 2016



Le taux de pénétration globale de la garantie financière de la PME (petite et moyenne entreprise) reste faible. Il ne dépasse pas les 4%. Pour le Fonds de garantie des crédits aux PME (FGAR), relever ce taux ne constitue pas une fin en soi. Le plus important, selon son directeur général, Abdelhalim Hamidi, est d'accompagner les entreprises notamment celles qui peinent à accéder aux financements faute de garantie.

Intervenant, hier, lors de la journée d'information organisée par la Chambre algérienne du commerce et de l'industrie (Caci), il a fait savoir que depuis la création du FGAR, 1.633 projets de PME d'une valeur globale de 141 milliards de dinars ont été garantis. Selon Hamidi, la garantie engagée a dépassé les 45 milliards de dinars pour un montant de crédits sollicités avoisinant les 90 milliards de dinars pour la réalisation de projets d'une valeur globale de 150 milliards DA. Dans ce lot d'entreprises garanties, le FGAR est intervenu pour l'indemnisation des banques sur une quarantaine de projets, a-t-il indiqué, soulignant que les indemnisations ne sont pas considérées comme relevant du contentieux mais une sorte d'assurance aux banques pour que celles-ci continuent à accorder des offres de financement. Les promoteurs, a-t-il ajouté, doivent savoir qu'il y a sur la place financière des alternatives aux banques, citant au passage le Fonds de garantie, les sociétés de leasing et les sociétés de capital risque. Il a, également, recommandé l'adaptation du produit financier aux besoins spécifiques de chaque promoteur. Il a souligné, aussi, la nécessité d'impliquer les banques dans la dynamisation du fonds de garantie. Pour le FGAR, son fonds est alimenté grâce à des dotations du Trésor public. Malgré la crise, le budget que l'Etat lui octroie annuellement n'a pas connu de baisse comparativement aux années précédentes, a précisé Hamidi. Bien au contraire, les investissements dans ce cadre devront être renforcés, a-t-il dit, soulignant que un dinars placé dans le fonds de garantie représente 50 DA d'investissement privé. « La garantie a un effet de levier », a-t-il mentionné, tout en indiquant que le fonds propre du FGAR s'élève à 1,3 milliard de dinars.

Pour sa part, le directeur général de la société de capital risque El Djazair Istithmar, Maâmeri, a expliqué les modalités de financement à travers la prise de participation dans le capital social de la PME. Le responsable du département commercial de la société nationale de leasing (SNL), Sayah Sid Ahmed, a, quant à lui, détaillé les missions de cette entreprise. Il a ainsi souligné que le crédit bail ou leasing comprend des opérations de financement à moyen et long terme au profit des PME. La SNL accorde aux entreprises, entre autres, des crédits pour l'achat des biens mobiliers et/ou immobiliers.